



Municipalité
de
Vucherens

Vucherens, le 5 septembre 2022

Au Conseil communal
1509 Vucherens

Préavis municipal n° 04/2022

Compléments au budget 2022

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 81 du Règlement du Conseil communal et les articles 10 et 11 du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

1. Budget 2022

Demande de crédits complémentaires

CHARGES	Budget 2022	Crédit compl.
1. ADMINISTRATION GENERALE		
190.3181 Prestations de services <i>Le montant pour la migration à la facture QR a été sous-évalué par le Groupe T2i.</i>	CHF 21'000.-	CHF 2'000.-
2. FINANCES		
3. DOMAINES ET BATIMENTS		
350.3124 Combustible <i>Montant sous-évalué au vu de la situation économique et de l'augmentation du prix du gaz.</i>	CHF 11'000.-	CHF 3'000.-

350.3153	Entretien mobiliers, équipement technique <i>Suite à divers incidents non prévisibles (fuite, appareils électroménagers défectueux, etc.), des travaux d'entretien ont dû être réalisés.</i>	CHF 3'000.-	CHF 2'000.-
----------	---	-------------	-------------

353.3185	Honoraires, études, expertises <i>Honoraires pour l'étude de l'avant-projet de transformation de la Maison Lorini.</i>	CHF 0.-	CHF 15'000.-
----------	---	---------	--------------

4. TRAVAUX

430.3124	Carburant <i>Suite à l'augmentation du prix de l'essence, le budget est sous-évalué.</i>	CHF 4'000.-	CHF 3'000.-
----------	---	-------------	-------------

460.3144.1	Entretiens et réparations eaux claires (EC) <i>Frais de curage plus importants que prévus et frais de recherche de collecteurs non prévus au budget.</i>	CHF 33'000.-	CHF 40'000.-
------------	---	--------------	--------------

460.3520.1	Participation SIEMV <i>Montant sous-évalué lors du budget (augmentation du nombre d'habitants).</i>	CHF 66'500.-	CHF 2'500.-
------------	--	--------------	-------------

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

6. POLICE

7. SECURITE SOCIALE

8. SERVICES INDUSTRIELS

810.3144	Entretiens et réparations <i>Déplacement d'une seconde borne hydrante (non prévue au budget) et qui sera remboursée par une assurance privée (voir compte 810.4356).</i>	CHF 65'000.-	CHF 14'000.-
----------	---	--------------	--------------

810.3185	Prestations de service /laboratoire cantonal <i>Frais d'analyse plus élevés que prévus.</i>	CHF 5'000.-	CHF 3'000.-
----------	--	-------------	-------------

TOTAL DES CHARGES

CHF 84'500.-

REVENUS

1. ADMINISTRATION GENERALE

2. FINANCES

201.4390	Autres recettes <i>Montant reçu en plus du montant initial des factures mises aux poursuites. (Couvre en partie les frais de poursuite avancés par la Commune).</i>	CHF 0.-	CHF 2'200.-
----------	--	---------	-------------

3. DOMAINES ET BATIMENTS

320.4359	Prestations diverses <i>Ristourne 2021 de la Coopérative Bois Energie Broye Jorat non prévue au budget.</i>	CHF 0.-	CHF 1'700.-
----------	--	---------	-------------

4. TRAVAUX

410.4313	Administration, enquêtes, FAO <i>Montant sous-évalué au budget.</i>	CHF 10'000.-	CHF 4'000.-
----------	--	--------------	-------------

410.4521	AISTBV – remb. décpte année précédente <i>Montant non prévisible lors du budget.</i>	CHF 0.-	CHF 17'000.-
----------	---	---------	--------------

430.4659	Participations de tiers <i>Facturation plus élevée que prévue suite à un accident le 19.06.2022 vers l'entreprise Agemo.</i>	CHF 1'000.-	CHF 1'000.-
----------	---	-------------	-------------

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

510.4339	Décompte final ASIJ <i>Montant non communiqué lors du boucllement des comptes 2021 et non prévu au budget.</i>	CHF 0.-	CHF 41'800.-
----------	---	---------	--------------

6. POLICE

660.4521	Participation PC - rbt décpte année précédente <i>Montant non communiqué lors du boucllement des comptes 2021 et non prévu au budget.</i>	CHF 0.-	CHF 1'300.-
----------	--	---------	-------------

7. SECURITE SOCIALE

710.4655	Ristournes <i>Montant non communiqué lors du boucllement des comptes 2021 et non prévu au budget.</i>	CHF 0.-	CHF 1'600.-
----------	--	---------	-------------

8. SERVICES INDUSTRIELS

810.4313 Taxes de raccordement CHF 2'000.- CHF 21'000.-
Montant sous-évalué au budget.

810.44356 Facturation de services à des tiers CHF 0.- CHF 22'000.-
Remboursement d'une assurance et de l'ECA pour le déplacement d'une borne hydrante.

TOTAL DES REVENUS

CHF 113'600.-

2. Récapitulatif

La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévu au budget 2022 **CHF 73'409.-**

	Modification des charges	Modification des revenus	
1. Administration générale	CHF 2'000.-		
2. Finances		CHF 2'200.-	
3. Domaines et bâtiments	CHF 20'000.-	CHF 1'700.-	
4. Travaux	CHF 45'500.-	CHF 22'000.-	
5. Instruction public et cultes		CHF 41'800.-	
6. Police		CHF 1'300.-	
7. Sécurité sociale		CHF 1'600.-	
8. Services industriels	CHF 17'000.-	CHF 43'000.-	

Charges supplémentaires	CHF 84'500.-		CHF 84'500.-
Revenus supplémentaires		CHF 113'600.-	- CHF 113'600.-

Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires			CHF 44'309.-
			=====

3. Conclusion

Au vu de ce qui précède, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nous vous demandons de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Vucherens,

- **vu le préavis municipal n° 04/2022,**
- **ouï le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet,**
- **considérant que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour de la présente séance,**

décide

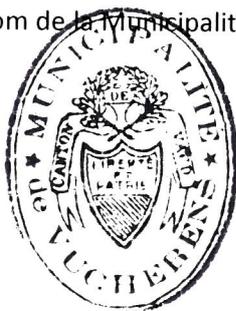
- **d'accorder à la Municipalité les compléments au budget 2022 représentant au total une augmentation des charges de CHF 84'500.- et une augmentation des revenus de CHF 113'600.-.**

Adopté en séance de Municipalité le 5 septembre 2022

Au nom de la Municipalité

Etienne Cherpillod

Syndic



Noémie Steiger

Secrétaire

Municipaux responsables : Madame Valérie Hirt et Monsieur Etienne Cherpillod